

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'INFIRMIERS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Concours unique sur titres
Session 2018**

**Vendredi 30 mars 2018
De 10h00 à 13h00**

**Epreuve écrite d'admissibilité
Durée 3 heures (coefficient 1)**

**Réponse(s) à une ou plusieurs questions
concernant l'exercice de la profession d'infirmier**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

ATTENTION

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) modèle EN mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve. Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Les candidats ne doivent pas quitter la salle avant 1h00 de composition.

Ce sujet comporte 2 pages

Sujet

Question 1

Vous êtes infirmier ou infirmière dans un collège. Adèle, une élève de 3^{ème}, vous informe qu'Emma, une de ses camarades de classe, ne va pas bien. Cette dernière se scarifie et lui aurait confié ses idées noires suite à la publication répétée de photos dégradantes la concernant sur les réseaux sociaux. Emma lui a fait jurer de ne rien dire à personne.

1. Qu'envisagez-vous à court, moyen et long terme ?
2. Donnez la définition du harcèlement, en général, du cyber harcèlement en particulier.
3. Qu'est-ce que le C.E.S.C. ? Quelles sont ses missions ?

Question 2

1. Le parcours éducatif de santé :
 - a. Quels sont ses trois axes ?
 - b. Quelle articulation avec le C.E.S.C. ?
2. L'I.M.C. :
 - a. Qu'est - ce que l'I.M.C. ?
 - b. Comment le calcule-t-on ?
 - c. Qu'est-ce que le rebond d'adiposité ?